

**FEVRIER 2010**

## **L'accompagnement du secteur privé :**

**Présentation des dispositifs  
de l'AFD et d'OSEO  
dans le cadre du plan de relance**



# Plan de notre intervention

## I – Environnement

- Typologie des entreprises
- Contexte économique
- Contraintes du financement bancaire

## II – Principaux produits

- Fonds de garantie
- Financement de la commande publique et des grands donneurs d'ordres privés

# I - Environnement

## Typologie des entreprises

- Effectifs
- Activité
- Pérennité

## Contexte économique

- Baisse de l'activité
- Problème de trésorerie

## Contraintes du financement bancaire

- Dégradation de la situation des entreprises
- Visibilité réduite
- Exigences accrues en matière de garanties et de structure financière

## II – Les principaux produits de l’AFD et d’OSEO dans le cadre du plan de relance

### Les Fonds de Garantie

- Fonds DOM
- RTE
- LCCTC

### Le financement de la commande publique et des grands donneurs d’ordres privés

- Crédits relais
- Engagements par signature

# Les outils de soutien au financement des entreprises

- GARANTIES

# Garantie : le Fonds moyen terme de la Martinique (dispositif pérenne)

- **Objectif** : Garantir les prêts à l'investissement des entreprises tout en limitant les sûretés personnelles demandées aux dirigeants.
- **Cible** : TPE/PME viables en phase de création, développement, transmission et renforcement de la structure financière (à l'exception de l'intermédiation bancaire et la promotion immobilière pure)
- **Durée** : 2 à 16 ans
- **Quotité garantie** : 70 % de l'encours du crédit, avec un plafond de garantie de 1,5 M €
- **Autres garanties** : garanties d'usage avec limitation de la garantie personnelle à 50 % du crédit
- **Comment solliciter le fonds ?** : Les entreprises s'adressent à leurs banques qui sollicitent la garantie souhaitée auprès de l'AFD.

## Les outils de soutien au financement des entreprises

### **Garanties : volet Renforcement de la Trésorerie des Entreprises (RTE –dispositif temporaire) reconduit jusqu’au 31/12/10**

- **Objectif** : Garantir les opérations de prêts de consolidation des concours bancaires court terme. Cette consolidation doit normalement s’accompagner d’un maintien ou d’une augmentation de l’engagement global.
- **Cible** : entreprises saines et viables dont le besoin en fonds de roulement progresse ou souhaitant équilibrer le financement du BFR entre ressources longues et ressources courtes et/ou fragilisées par les difficultés conjoncturelles actuelles.
- **Durée des crédits** : 2 à 7 ans
- **Quotité de garantie** : 50-60 % (pouvant être portée à 90%) plafonnés à 1.500 K€ par entreprise ou groupe d’entreprises (TPE/PME)
- **Autres garanties** : garanties d’usage.
- **Comment solliciter le fonds ?** : Les entreprises s’adressent à leurs banques qui sollicitent la garantie souhaitée auprès de l’AFD.

## Les outils de soutien au financement des entreprises

### **Garanties : Fonds Ligne de Crédit Court Terme Confirmé (LCCTC – dispositif temporaire) reconduit jusqu'au 31/12/10**

- **Objectif** : Garantir les lignes de crédits court terme confirmées.
- **Cible** : entreprises viables dont le besoin en fonds de roulement progresse ou fragilisées par les difficultés conjoncturelles actuelles.
- **Durée des crédits** : 12 à 18 mois
- **Quotité de garantie** : 60 % (pouvant être portée à 90%) plafonnés à 1.500 K€ par entreprise ou groupe d'entreprises (TPE/PME)
- **Autres garanties** : garanties d'usage avec limitation de la garantie personnelle à 50 % du crédit.
- **Comment solliciter le fonds ?** : Les entreprises s'adressent à leurs banques qui sollicitent la garantie souhaitée auprès de l'AFD.






# Les outils de soutien au financement des entreprises

Le financement de la commande  
publique et des grands donneurs  
d'ordres privés





# Oseo Financement court terme

- **Objectif** : Apporter des ressources à court terme en refinançant les créances des entreprises
- **Bénéficiaires** : Toute entreprise agréée par OSEO
- **Modalités de mise en place** : Cession de créances sur le secteur public, voire de grands donneurs d'ordres privés agréés par OSEO,
- **Durée** : Ligne de crédit ouverte usuellement sur une durée d'un an renouvelable.
- **Montant** : à partir de 30.000 €
- **Gestion** : consultation sur internet  des positions, encaissements, disponibles pour tirage.
- **Comment en bénéficier ?** : Contacter l'AFD.



## OSEO engagements par signature

- **Objectif** : apporter des garanties financières :
  - en remplacement de la retenue de garantie de 5%,
  - en garantie de restitution de l'avance de 5%.
- **Bénéficiaires** : Toute entreprise agréée par OSEO
- **Modalités de mise en place** : Le service en ligne  permet d'obtenir en ligne ces garanties financières délivrées par OSEO.
- **Comment en bénéficier ?** : Contacter l'AFD pour adhérer au service .

## Par ailleurs l'AFD et OSEO interviennent également pour ....

### Favoriser la création d'entreprise grâce aux :

- **Prêts à la Création d'Entreprise (PCE) OSEO** : Permettent de financer les entreprises en cours de démarrage.

### Permettre la bonification des intérêts d'emprunts mis en place par les banques grâce aux :

- **Prêts Aidés à l'Investissement (PAI) AFD** : Permettent d'apporter des ressources longues à condition préférentielle aux banques pour faciliter le financement des investissements des entreprises.

### Accompagner le développement, l'internationalisation et l'innovation des entreprises grâce aux :

- **Contrat de Développement OSEO** : Il permet d'accompagner les PME créées depuis plus de 3 ans et qui engagent un programme d'investissement devant concourir au développement de l'entreprise.
- **Prêts pour l'Export (PPE) OSEO** : Permettent de financer les PME engageant un programme d'investissement devant concourir au développement de l'entreprise à l'international.
- **Contrat de Développement International OSEO** : Il permet d'accompagner les structures créées depuis plus de 3 ans et qui engagent un programme d'investissement devant concourir au développement de l'entreprise à l'international pour des montants supérieurs au Prêt Pour l'Export (PPE).

## Les produits AFD et OSEO

- **Aides à l'innovation (subventions ou avances remboursables) OSEO** : Permettent de financer des études de faisabilité et des projets de recherche développement pour des programmes innovants.
- **Prêts Participatifs d'Amorçage OSEO** : Permettent de créer les conditions favorables à une intervention ultérieure d'un fonds d'amorçage ou d'une société de capital risque sans retarder pour autant l'avancement du projet de l'entreprise en matière d'innovation.
- **Contrat de Développement Innovation OSEO** : Il permet d'accompagner les structures créées depuis plus de 3 ans et qui engagent un programme d'investissement devant concourir au développement de l'entreprise en matière d'innovation.

### Soutenir la rénovation des structures hôtelières grâce aux :

- **Prêts Participatifs pour la Rénovation Hôtelière (PPRH) OSEO** : Permettent de financer les opérations de rénovation hôtelières dans le cadre de la mise en conformité avec la nouvelle classification hôtelière.

### Participer au renforcement des fonds propres des entreprise grâce au :

- **Contrat de Développement Participatif OSEO** : Il permet d'accompagner les PME ou les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), créées depuis plus de 3 ans et financièrement saines, qui ont besoin de renforcer leur structure financière pour accompagner leur développement.

# Pour toute information, s'adresser à :

## Financement Court terme, Innovation, Export, Partenariats bancaires

**Philippe ARDON**

- Responsable du service OSEO Financement / Innovation à l'AFD en Martinique
- Tél: 0596 59 44 84
- ardonp@afd.fr

## Garanties, Haut de bilan, Partenariats bancaires :

**Mylène LERIGAB**

- Responsable du service garanties
- Tél : 05 96 59 44 73
- lerigabm@afd.fr

## Adresse AFD à Fort-de-France

- 1, boulevard du Général de Gaulle
- BP 804
- 97244 Fort de France Cedex
- Tél : 05.96.59.44.73
- afdfortdefrance@afd.fr